

INSCRIPTION à la formation Reconnaisances des auxiliaires et des ravageurs en arboriculture

(Article L 6353-3 à L6353-7 du code du travail)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.04.00867.04 auprès du Préfet de Région Provence – Alpes – Côte d'Azur
Numéro SIRET de l'organisme de formation : 450 777 289 00031

Nom d'usage : _____	Nom de naissance : _____	Prénom : _____
Intitulé précis de l'activité professionnelle sur l'exploitation : _____		
Adresse personnelle : _____		
Code postal : _____	Commune : _____	
Téléphone : _____	Portable : _____	
Fax : _____	mail : _____	
Né (e) le : _____	à _____	Département (ou pays) _____

Pour les salariés, en cas de prise en charge par l'employeur :

Société / nom employeur : _____		
Adresse : _____		
Code postal : _____	Commune : _____	
Téléphone : _____	Portable : _____	mail : _____

CHEFS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES non salarié, non retraité
Merci de joindre à votre inscription un chèque de caution de 150 EUROS à l'ordre de RAISON'ALPES permettant de bloquer votre inscription. Il vous sera restitué après règlement de votre participation par VIVEA.

Merci de cocher la case correspondant à votre situation :

Chef d'exploitation agricole non salarié, non retraité (y compris cotisant de solidarité)

Installé depuis le 1^{er} janvier : Demander une attestation à la MSA mentionnant votre date d'installation

SINON : Avez-vous réglé votre contribution à la formation VIVEA :

OUI, je suis à jour

NON, je ne l'ai pas encore versée

Si vous êtes en cours d'installation (non encore affilié à la MSA), nous consulter au 06.30.00.68.14

SALARIES (Chefs d'exploitation ou employés)

ou **CHEFS D'EXPLOITATIONS retraité cotisant de solidarité**

Dans ce cas, l'inscription ne pourra être confirmée que par la remise d'un chèque de **150 euros TTC** à l'ordre de RAISON'ALPES (TVA en vigueur au 01.10.2014)

Nous enverrons après la formation tous les documents nécessaires à la demande de prise en charge auprès de votre organisme financeur (FAFSEA ou autre OPCA).

Nombre d'années d'expérience en agriculture :

Niveau de formation :

Fin de scolarité obligatoire

BEP ou 1^{er} cycle secondaire (BPA BEPA BEP CAPA CAP)

BAC

BAC +2

BAC +3 et 4

BAC +5 et plus

Autres formations suivies :

Production principale :

Vigne

Arboriculture

Pommier

poirier

autres

Grandes cultures

Maraîchage

Fait à

le :

Signature :